

Recherches sociographiques



Le côté sombre du don dans la parenté

Johanne Charbonneau

Volume 37, numéro 1, 1996

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057012ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057012ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Charbonneau, J. (1996). Le côté sombre du don dans la parenté. *Recherches sociographiques*, 37(1), 113–130. <https://doi.org/10.7202/057012ar>

Résumé de l'article

La famille est un des lieux d'expression privilégiés du don. Par le biais de prestations matérielles et symboliques il s'y manifeste un état de dettes positif, c'est-à-dire que chacun estime recevoir du groupe plus qu'il n'y apporte lui-même. Mais la vie familiale est parfois marquée par des périodes critiques. Il y a alors un risque que le calcul ou l'excès ne viennent défier l'esprit du don. Celui-ci peut-il s'en accommoder? C'est à ces moments que nous nous intéressons à partir d'une enquête qualitative réalisée auprès de quarante et une personnes (sept réseaux familiaux) dans les régions de Montréal et de Québec.

LE CÔTÉ SOMBRE DU DON DANS LA PARENTÉ*

Johanne CHARBONNEAU

La famille est un des lieux d'expression privilégiés du don. Par le biais de prestations matérielles et symboliques il s'y manifeste un état de dettes positif, c'est-à-dire que chacun estime recevoir du groupe plus qu'il n'y apporte lui-même. Mais la vie familiale est parfois marquée par des périodes critiques. Il y a alors un risque que le calcul ou l'excès ne viennent défier l'esprit du don. Celui-ci peut-il s'en accommoder? C'est à ces moments que nous nous intéressons à partir d'une enquête qualitative réalisée auprès de quarante et une personnes (sept réseaux familiaux) dans les régions de Montréal et de Québec.

L'intérêt d'analyser les rapports sociaux modernes sous l'angle du don est plutôt récent (CAPLOW, 1982; GARNER et WAGNER, 1991). Si le don trouvait sa place naturelle au sein des rituels et coutumes des sociétés archaïques, il ne semblait pouvoir être qu'un résidu dans les rapports sociaux modernes d'abord régis par l'intérêt individuel ou, au mieux, par la justice redistributive de l'État. WEBER associait la modernité à la liberté et à la possibilité de s'affranchir des obligations associées aux anciennes coutumes et traditions ou encore, comme RENAULT (1989) le suggérait, des dettes envers autrui. L'étude de la modernité nous a ainsi habitués à réfléchir aux rapports sociaux dans un mode bipolaire, comme le souligne BOUDON (1993): c'est soit la coutume, soit l'intérêt qui justifie l'acte de donner ou d'échanger.

Cette manière de penser la modernité a largement influencé l'étude des relations familiales: la famille, lieu ultime du maintien des obligations envers autrui, aurait quand même été atteinte par le vent de libération des rapports sociaux comme en témoigne la fragilité des unions conjugales. La volonté de s'émanciper des anciennes contraintes familiales a souvent été interprétée d'après le même schéma individualiste, selon lequel chacun se laisserait avant tout guider par son propre intérêt. Le don

* Ce texte a d'abord fait l'objet d'une communication au colloque de l'ACSALF, lors du congrès de l'ACFAS tenu à l'Université du Québec à Montréal en 1994.

et l'échange seraient au service de la maximisation des intérêts individuels, comme l'ont suggéré certains auteurs dont WOLFE (1989) et BECKER (1981). Il devient alors difficile de concevoir la place que pourrait y occuper *l'esprit du don* (GODBOUT et CAILLÉ, 1992).

Cette perspective s'appuie par ailleurs sur le choix d'un angle d'approche largement répandu dans le champ d'étude des rapports familiaux et qui privilégie la plupart du temps l'analyse des cas problèmes, ce qui conduit, dans un deuxième temps, à la généralisation d'observations particulières à l'ensemble des rapports familiaux.

C'est, par exemple, le choix de KAUFMANN (1993), qui situe face à face le don de soi et le calcul de la dette. Ce serait le calcul de ce que chacun doit à l'autre qui permettrait de fixer les repères, de définir les règles générales de fonctionnement dans le couple, le droit conjugal, auquel on pourra se référer « sans le dire » quand tout semblera aller de soi. Le non-dit a d'ailleurs déjà été interprété par BLOCH *et al.* (1990) comme l'indice d'une dette refoulée, inconsciente, qu'il faut absolument maintenir pour éviter l'émergence de situations conflictuelles. En référant à BERTAUX et BERTAUX-WIAME, ces derniers auteurs rappellent, par ailleurs, que le terrain conjugal serait avant tout un lieu de rivalités entre deux lignées; rivalités qui s'exprimeraient au moment de la circulation du don.

Il y a donc une tendance forte en sociologie de la famille à projeter le pathologique sur le normal, l'exceptionnel sur l'habituel et à ne chercher les « bonnes raisons de donner » (GODBOUT, 1995) qu'en suivant le postulat utilitariste de l'intérêt personnel, même lorsque les personnes rencontrées en entrevue affirment qu'elles s'interrogent généralement peu elles-mêmes sur les motivations qui les conduisent à participer à des échanges.

Alors que de nombreuses études (BLOCH, BUISSON et MERMET, 1988; DANDURAND et OUELLETTE, 1992; FINCH et MASON, 1993; FORTIN *et al.*, 1987; PITROU, 1993; ROSSI et ROSSI, 1990) reconnaissent que les diverses prestations continuent toujours de circuler, nombreuses, dans les familles, les interprétations suivent encore, à quelques nuances près, le mode bipolaire de l'obligation et de l'intérêt personnel.

1. *L'esprit du don dans les réseaux familiaux*

Dans l'enquête que nous avons entreprise auprès de membres de réseaux familiaux¹, nous avons délibérément choisi une autre voie. Nous nous sommes avant tout

1. Cette enquête a été réalisée sous la direction de Jacques T. Godbout, avec la collaboration de Vincent Lemieux. Nous avons rencontré quarante et une personnes, membres de sept réseaux familiaux distincts, regroupant dix personnes en moyenne, ce qui nous a ultimement permis d'analyser cent sept relations bilatérales directes de façon comparée. Ceci n'inclut pas des informations recueillies concernant des personnes qui n'ont pas été personnellement rencontrées mais qui font aussi partie des réseaux de chacune des quarante et un interviewées. Ce matériel est aussi utilisé ponctuellement dans l'analyse.

intéressée à ce qui se passe dans les familles « quand ça se passe bien »². Notre perspective théorique, qui s'inspire des réflexions déjà amorcées dans *l'Esprit du don* (GODBOUT et CAILLÉ, 1992), a permis de réinsérer, entre l'obligation contrainte et l'intérêt individuel, une troisième manière de penser la circulation matérielle et symbolique au sein de la famille : celle du don moderne qui, comme le suggérait déjà MAUSS (1950, p. 258), évoque à la fois « la liberté et l'obligation mêlées ».

Comme d'autres travaux avant le nôtre, l'enquête sur la circulation du don dans les réseaux familiaux a permis d'observer la grande vivacité des activités de don, d'échange et d'entraide dans les familles. Cela a confirmé notre intuition selon laquelle la famille et la parenté étaient, en fait, un des lieux d'expression privilégiés du don, sa circulation étant ainsi l'expression de la pérennité des liens qui unissent les membres de la famille entre eux et pouvant même être considérée comme un moyen de favoriser le maintien de ce lien. Ainsi, ce qui circule au sein de la famille prend d'abord *valeur de lien* plutôt que d'échange ou d'usage (GODBOUT et CAILLÉ, 1992).

Nous avons cherché à comprendre les règles générales de fonctionnement du don — lorsqu'il est en fonctionnement — sans nier qu'il ne se trouve jamais à l'état pur, mais plutôt constamment entremêlé à l'intérêt, à l'obligation ou même à la justice, de la même façon que le modèle économique de l'offre et de la demande ne se rencontre jamais non plus à l'état pur, sans aucun rapport personnel, comme le définit SIMMEL (1987) entre autres.

Cet entremêlement ne nous a pas empêché d'identifier les règles de la circulation du don dans la famille. En particulier cette circulation s'effectue d'abord dans un esprit général qui fait en sorte que chacun des membres tend à estimer qu'il reçoit plus de son appartenance au groupe que ce qu'il n'y apporte lui-même ou qu'il ne peut plus savoir qui est débiteur ou créancier, ce que nous avons appelé un « état de dettes mutuelles positif »³. Cette idée d'une dette mutuellement entretenue et en même temps constamment oubliée avait déjà été suggérée par certains auteurs, dont PIAGET (1977, p. 110) et GOULDNER (1960, p. 175). Il s'agit d'une dette entendue dans le sens de la reconnaissance et non dans le sens économique du terme, ce qui permet à chacun de reconnaître avoir reçu sans pour autant se sentir tenu de rendre, mais qui le conduit plutôt à donner à son tour. Cette distinction est fondamentale puisqu'elle signifie que la réciprocité n'est jamais garantie ; elle est laissée au libre choix du receveur. La valeur de lien est ainsi directement proportionnelle au degré de liberté du donateur, tel que perçu par le receveur.

Sans trop entrer dans les détails, mentionnons quelques règles sous-jacentes. Par exemple, la circulation des cadeaux respecte généralement la règle du non-respect de

2. Nous avons donc rencontré des membres de familles qui continuent, au moins occasionnellement, à être en contact les uns avec les autres année après année.

3. Pour une analyse détaillée de ce point, voir GODBOUT et CHARBONNEAU, 1993 et GODBOUT, 1994a.

la règle, soit celle de l'extra, de l'excédent, du surplus, un peu dans l'esprit du potlach des sociétés archaïques, mais avec une spontanéité qui permet l'expression de la liberté moderne. L'entraide fonctionne plutôt au besoin de l'éventuel receveur et à la capacité de l'éventuel donneur, termes jamais définis à l'avance, ce qui permet de respecter la liberté de chacun à l'intérieur du cadre fixé par une histoire commune d'engagement, comme le suggéraient FINCH et MASON (1993). L'hospitalité, à mi-chemin entre le cadeau et l'entraide, mêle à loisir ces différentes règles et constitue l'expression ultime du don comme valeur de lien : c'est la personne elle-même qui circule ici, qui peut même être reçue comme cadeau⁴.

2. Le don à l'épreuve de l'obligation et de l'intérêt

Si notre enquête a permis de souligner la primauté de l'esprit du don dans la circulation des prestations matérielles et symboliques au sein des réseaux familiaux, elle a aussi conduit à s'interroger sur la capacité du don de s'accommoder de façon occasionnelle, ou continue, de l'obligation et de l'intérêt dans l'histoire des relations entre les personnes. La présence de ces deux éléments met-elle nécessairement en péril celle de l'esprit du don ?

Jusqu'à présent, l'analyse de nos données⁵ a eu comme principal objectif de définir la place du don dans les relations familiales, d'en saisir les règles et l'évolution temporelle au gré des années et du cycle de vie individuel de chacun. Mais notre projet de recherche visait aussi à dessiner les contours d'une articulation du don avec les autres modes de circulation possibles.

Nos données confirment en effet que la circulation par le don peut être perturbée à l'occasion par des événements ponctuels ou même par des comportements de longue durée. Mais nous soutenons que ces perturbations n'empêchent pas complètement le don de circuler et qu'elles peuvent survenir et disparaître sans que les règles du don ne continuent de s'appliquer par ailleurs. Leurs effets peuvent être de plus ou moins courte durée et impliquer un nombre varié de membres.

Les perturbations occupent en fait une place définie au sein des relations familiales ; une limite à laquelle le don vient ponctuellement se confronter. Cette limite souligne l'importance de respecter les règles associées au don et rappelle que la circulation des prestations matérielles et symboliques s'inscrit dans un processus dynamique qui évolue entre les extrêmes du don pur, d'un côté, et de l'excès ou du calcul, de l'autre.

4. Ces différents points sont décrits et analysés de façon détaillée dans : GODBOUT, CHARBONNEAU, en collaboration avec LEMIEUX, 1996.

5. Voir GODBOUT, CHARBONNEAU, en collaboration avec LEMIEUX, 1996.

À partir des résultats de notre enquête, nous présenterons maintenant ces moments critiques où émergent le calcul et le trop grand excès. Dans quelles circonstances se réalisent-ils ? Les périodes critiques jouent-elles un rôle particulier dans l'évolution de la dynamique du don ?

L'émergence de situations de crise au sein des rapports familiaux renvoie en fait à un ensemble circonstancié : d'une part, l'histoire de la circulation, propre à chacun des réseaux familiaux, incluant l'existence d'événements ponctuels susceptibles de conduire à une sollicitation importante des ressources (matérielles et / ou symboliques) du réseau ; d'autre part, le non-respect des règles qui encadrent la circulation du don. Nous aborderons successivement celles-ci après avoir donné un aperçu des situations critiques qui seront analysées plus en détail en rapport avec chacune des règles.

2.1 Les perturbations dans la circulation du don

Quelles sont donc les situations qui risquent de perturber ou même menacer la circulation du don ? Il peut s'agir de simples ajustements nécessaires dans le fonctionnement quotidien d'un couple à propos de la répartition des tâches domestiques par exemple. Cela peut être le refus de se prêter à des rites, repas du dimanche, fêtes, que d'autres dans le réseau familial estiment inévitables, ou celui de suivre le chemin que la famille a tracé pour soi.

Il peut s'agir aussi de comportements de certains individus qui sont jugés excessifs, par exemple de ceux qui donnent beaucoup plus de cadeaux que les autres à Noël. À l'inverse, le refus de recevoir une aide, qui marque une indépendance excessive, peut aussi être à l'origine de relations difficiles.

Les dons et les prêts d'argent, la transmission des héritages peuvent créer des situations difficiles, lorsque certains membres de la famille sont plus avantagés que d'autres par exemple. Finalement dans des occasions d'aide de type « soins personnels », des situations critiques peuvent surgir lorsque la contrainte à fournir une aide devient trop forte (à la suite d'une longue maladie par exemple) ou, à l'inverse, lorsqu'il y a refus de recevoir celle-ci (comme l'offre de garde des grands-parents).

Les situations critiques peuvent donc être très ponctuelles ou de très longue durée, reliées à l'ensemble de l'histoire du réseau ou survenir à la suite d'événements imprévus et extérieurs. Elles peuvent aussi découler de certains traits de comportement de quelques individus dans le réseau.

En général, une situation critique se crée quand les participants à l'échange, à la circulation des prestations, ont une interprétation divergente de l'acte posé : pour l'un il s'agit bien d'un don, pour l'autre c'est plutôt un dû qui n'engage pas le receveur dans la relation de don mutuel et qui ne le conduit pas au contre-don.

Ces situations peuvent trouver une issue rapide soit, comme le mentionnait KAUFMANN (1993), par une mise à l'écart temporaire, en attendant qu'elles se règlent d'elles-mêmes ou encore par une prise de parole qui permet les réajustements nécessaires. Mais elles peuvent aussi avoir des conséquences plus importantes et plus durables. Elles conduiront alors certaines personnes à « sortir » du système de don, de façon plus ou moins prolongée et plus ou moins complète, vers le marché par exemple. D'autres choisiront des solutions de remplacement qui seront parfois jugées excessives par certains (le don de cadeaux aux neveux et nièces par les tantes qui n'ont pas donné d'enfants au réseau). Il peut arriver que le cycle du don attende la venue d'une nouvelle génération pour reprendre un cours normal (une vie familiale paisible après le divorce des parents).

À long terme, les problèmes qui n'ont jamais vraiment trouvé de solution peuvent être à l'origine de situations qui, de la part d'un observateur extérieur, peuvent être considérées comme incompatibles avec l'esprit général du don, mais qui ont souvent l'avantage de confiner le problème dans une aire restreinte. C'est là que le non-dit prend toute son importance, tout comme la négation par certaines personnes de l'existence passée de ces problèmes.

Pour maintenir l'harmonie générale du réseau et assurer le maintien du lien familial, les comportements excessifs seront excusés (donner trop de cadeaux), les relations conflictuelles trouveront à s'exprimer en certains lieux ou occasions (les fêtes qui se terminent en engueulades, mais auxquelles on refuse de renoncer), des règles très précises viendront encadrer le type d'échange propice à la création de situations conflictuelles (le prêt d'argent).

2.2 *La vérification des problèmes dans l'histoire des réseaux*

Dans une première analyse des situations critiques (GODBOUT et CHARBONNEAU, 1993), nous avons repéré un ensemble de cas de figures illustrant chacune de ces situations. Mais les cas problèmes retenus étaient ponctuels et affectaient généralement la relation entre deux individus seulement sur une courte durée. La réinscription de ces problèmes dans l'épaisseur historique des réseaux familiaux a permis d'établir des relations, d'une part, entre certains événements isolés à des moments différents de l'histoire familiale et, d'autre part, entre des événements et des comportements excessifs et calculateurs qui leur répondent plusieurs années plus tard.

L'importance de l'histoire des relations a été particulièrement soulignée par FINCH et MASON (1993). Ces auteurs affirment que c'est dans la longue durée que se construisent des histoires mutuelles d'entraide, à la suite d'une succession d'événements mobilisateurs, qui définissent peu à peu les rôles légitimes de chacun, leur réputation morale (bonne ou mauvaise), leur capacité d'engagement envers les autres (*commitment*). Lorsqu'un événement surgit, les personnes présentes savent alors glo-

bablement à quoi s'attendre de chacun, bien qu'une marge de manœuvre subsiste toujours.

Cette construction des « identités morales » peut s'effectuer explicitement ou implicitement. Comparativement à la proposition de KAUFMANN qui suggère que c'est au moment des crises, des règlements de comptes, que les règles se définissent, l'idée de FINCH et MASON renvoie à une construction continue des rôles et des règles, au gré des événements qui surgissent.

Chacun des sept réseaux objets de notre enquête⁶ possède son histoire propre, qui s'inscrit dans le schéma général de succession intergénérationnel. Certains événements y ont été particulièrement significatifs et y ont des conséquences à très long terme sur les relations et la circulation du don. Par exemple, dans une des familles, toute la dynamique du don est influencée par le court-circuitage de la transmission intergénérationnelle par l'importance qu'y a prise, de façon plus ou moins intentionnelle, l'entraide horizontale ou intragénérationnelle, qui se reproduit de génération en génération.

Chacun des réseaux possède aussi une certaine cohérence d'ensemble qui constitue la toile de fond permettant d'interpréter les gestes isolés de ses membres. Cette cohérence renvoie d'abord à la position du réseau, en particulier des générations qui s'y succèdent, à l'égard du cycle de vie familial ; en d'autres mots, à celui du don de la vie : donnée, reçue, puis redonnée à la génération suivante. Chaque membre doit se situer dans cette chaîne en donnant des enfants ou en trouvant d'autres façons de donner s'il ne le fait pas. Dans certains cas, la dynamique du réseau est tout entière animée par ce projet intergénérationnel, bien qu'elle ne soit pas toujours très fructueuse.

Ailleurs, le projet familial a pu être remplacé par une volonté de mobilité sociale et de maintien d'un statut social élevé : le don d'enfants y est un projet secondaire. Les parents s'assureront plutôt de donner à l'enfant toutes les possibilités pour qu'il accède à un statut social élevé ; le contre-don sera évalué à la capacité de l'enfant de faire fructifier le don reçu. Parfois ces deux types de projets s'entremêlent : les enfants sont invités à réussir sur tous les plans ou encore on les laisse choisir une seule des deux voies.

6. Mentionnons que plusieurs des réseaux rencontrés regroupent des gens de la classe moyenne. Mais celle-ci doit être comprise dans un sens très large : travailleurs manuels profitant d'une bonne rémunération comme diverses catégories de professionnels. Par ailleurs, des différences importantes entre les générations viennent nuancer ce portrait : les plus jeunes connaissent la plupart du temps une situation professionnelle très précaire comparativement à leurs aînés. Des réseaux familiaux plus aisés ou plutôt défavorisés ont aussi été rencontrés. Sauf pour les plus vieilles générations, pour les adolescentes qui sont encore aux études et pour certaines parmi les plus défavorisées, les femmes sont actives de façon continue. Plusieurs ont cependant connu des interruptions d'emploi lors de la naissance de leurs enfants, mais pour une durée généralement courte.

Le projet familial peut être plus ou moins interrompu à la suite d'événements brusques. Dans une des familles perturbées par le décès prématuré d'un des deux parents, peu d'enfants de la génération suivante ont réalisé une vie familiale stable avec conjoint stable et enfants et ont recréé ainsi le cycle familial interrompu. Les autres n'ont ni conjoint ni enfant et ils considèrent avoir « déjà donné » quand ils se sont retrouvés avec des responsabilités familiales très jeunes. C'est un type de problèmes que connaissent souvent les aînés de famille.

Dans un autre réseau, marqué par l'absence de projet professionnel, la transmission intergénérationnelle semble conduire, pour les filles, vers la vocation familiale. Pourtant plusieurs d'entre elles ont connu un divorce. Dans un cas, la formation d'un deuxième couple avec un bon parti a permis la réussite du projet familial; dans un autre cas, le projet qui a échoué a été repris par la petite fille: elle a eu elle-même un enfant alors qu'elle était adolescente et s'est installée en ménage avec un « bon parti » très jeune.

Bien des événements ponctuels peuvent être lus à la lumière de l'histoire plus générale du réseau. Par exemple, dans un réseau où le projet de mobilité sociale a été particulièrement bien réussi, les enfants se retrouvent maintenant dans une situation professionnelle et financière bien plus avantageuse que celle de leur mère, veuve. Pour éviter de créer une situation de dépendance de la mère à l'égard de ses enfants, tous ont développé certaines stratégies qui mettent en valeur l'indépendance de la mère quant à ce qu'elle reçoit du réseau et quant à ce qu'elle lui apporte. Ainsi elle préfère donner beaucoup de cadeaux plutôt que de rendre des services; par exemple elle refuse de garder les enfants. Elle s'avoue d'ailleurs très mal à l'aise à l'égard du système de pige, institué par les enfants autour des cadeaux de Noël, qui l'empêche de montrer au groupe qu'elle a, comme les autres, beaucoup de ressources disponibles pour des dons superflus.

Le don excessif de cadeaux aux neveux et nièces semble une stratégie très répandue chez les tantes qui n'ont pas donné d'enfants aux réseaux. Il est difficile de distinguer à cet égard si ce sont les pressions informelles du groupe qui les y conduisent ou si la dette ressentie est plus généralement due aux normes sociales qui régulent le cycle de vie familial et professionnel des individus.

De même, les refus d'organiser ou de participer à certaines fêtes obligées (Noël, Pâques, la fête des mères ou des pères) ou de reproduire le modèle générationnel du repas dominical « en famille » peuvent parfois être dus à des histoires de famille où l'obligation a un jour été très difficilement supportée, bien qu'un sentiment général d'indépendance marque actuellement la plupart des relations familiales, comme nous l'avons vu plus tôt.

L'importance de la construction des « identités morales » (FINCH et MASON, 1993) nous a d'ailleurs été rappelée dans un cas où l'aide attendue ne s'est pas réalisée. La sœur d'une personne interrogée s'est un jour retrouvée dans l'impossibilité de rendre le service attendu, garder des enfants, pendant que la mère partait en voyage.

Bien que cette dernière ait accepté les raisons invoquées à l'époque, elle a rappelé, au moment de l'entrevue, qu'elle avait été très déçue parce qu'elle avait toujours pu compter sur sa sœur dans de telles circonstances. Cette situation critique momentanée n'a cependant pas eu de conséquences à long terme sur la relation.

3. *Un défi aux règles de don*

Comme on le voit, dans la famille, les prestations matérielles et symboliques circulent entre des partenaires qui entretiennent des relations de longue durée. Pour assurer cette circulation à long terme selon le principe du don, les participants à l'échange doivent constamment effectuer des ajustements pour respecter un certain équilibre, de façon à éviter que le don n'en soit plus un et se transforme en autre chose : en obligation contrainte ou en calcul intéressé.

Les partenaires doivent d'abord éviter de se sentir forcés, tant de donner que de recevoir. Ils doivent aussi éviter de se faire avoir et d'en donner l'impression à l'autre, un calcul trop strict entre ce qui est donné et ce qui est reçu pouvant être l'indice de la crainte de se faire avoir. En même temps, même si les excès font partie de l'expression du don en général, les partenaires doivent éviter de se lancer dans une spirale sans fin qui les conduiraient à donner toujours davantage, ce qui constitue un risque de créer un rapport de pouvoir défavorable envers celui qui ne peut plus renchérir : un don excessif peut conduire à un certain rapport de domination pour celui qui ne peut rendre. Le don oscille donc constamment entre l'obligation et la liberté, la générosité et la domination, l'altruisme et le calcul intéressé. La présentation générale de chacun de ces trois axes permettra d'y resituer et de discuter, à l'aide d'exemples tirés de notre enquête, les différentes perturbations qui peuvent y être associées.

3.1 *La liberté et l'obligation*

Comme nous l'avons déjà indiqué, pour justifier la circulation des prestations au sein de la famille, il est possible de se référer aux traditions et aux normes sociales. Par exemple, un parent est tenu responsable de son jeune enfant, il a l'obligation d'en prendre soin et ceci est même un devoir codifié par la loi. Dans cette perspective, les agents ne sont pas libres de donner même s'ils peuvent refuser de recevoir. Selon DANDURAND et OUELLETTE (1992), ce sens de l'obligation contrainte est particulièrement fort chez les gens des classes populaires.

Plusieurs auteurs (PITROU, 1993 ; FINCH et MASON, 1993 ; WUTHNOW, 1991) insistent maintenant sur l'importance de la liberté dans le don ; une liberté qui permet, dans la logique moderne individualiste, de s'affranchir des obligations qui sont de plus en plus vécues comme contraintes. Comme le rappellent WUTHNOW et FINCH, bien que les gens fassent référence aux normes et aux traditions pour justifier le fait qu'il faille aider en certaines circonstances, les modalités de l'aide requise ne sont pas définies à l'avance : elles doivent permettre au donneur de conserver une certaine marge de manœuvre.

De façon plus générale, comme l'ont confirmé les données de notre enquête, la seule allusion à l'obligation ne permet pas de considérer l'échange de prestations comme un don ; plutôt, celui qui donne doit être libre de le faire, celui qui reçoit, libre de recevoir et de rendre. La spontanéité et la transgression volontaire des règles sont des expressions très répandues. Cette prise de distance vis-à-vis d'une obligation contrainte exprime en fait la valeur de lien qui unit les partenaires : plus le don est donné et reçu librement, plus la valeur du lien est forte. Car, comme l'avait déjà mentionné PITROU (1993), même les relations familiales doivent se vivre maintenant comme des relations libres et choisies.

Si la liberté dans le don favorise le renforcement du lien, elle se distingue de la liberté créatrice d'indépendance. Comme nous l'avons mentionné plus tôt, en référant entre autres à FINCH et MASON (1993), à travers l'histoire de leurs relations, les gens se construisent aussi un engagement (*commitment*) à l'égard d'autrui. Mais cet engagement doit leur laisser une marge de manœuvre suffisante pour que le don continue d'être reçu comme don et non comme dû.

Il existe ainsi toujours un risque que le don ne se transforme en contrainte, de manière traditionnelle, par la création de rituels, ou de façon plus moderne, de droits. D'ailleurs le cycle de vie des familles lui-même est ponctuellement encadré d'événements rituels qui s'accompagnent de dons (naissance, mariage, décès...). Et il est entendu que le passage à certains âges transforme les anciens receveurs (de l'enfance) en donneurs (à l'âge adulte) qui redeviennent des receveurs à un âge plus avancé (BLOCH *et al.*, 1990).

Quelles sont donc les situations qui risquent de transformer le don libre ou l'engagement en une obligation contrainte ? Cela peut survenir à la suite d'événements extérieurs imprévus, comme une maladie ou un décès, mais aussi à la suite d'une mauvaise évaluation de certaines décisions (une naissance ou l'achat d'une maison). FINCH et MASON, comme WUTHNOW, rappellent d'ailleurs que les gens sont plus enclins à venir en aide à ceux qui subissent les effets de problèmes qu'ils n'ont pas créés eux-mêmes. Quand le don devient contrainte, la demande peut être jugée excessive ou l'offre insuffisante.

En général, les cas de figure où les participants à l'enquête ont estimé avoir été dans une position d'obligation telle que ce qu'ils apportaient comme aide ne pouvait pas être interprété comme don, renvoyaient à des situations de soins prolongés à des personnes, soit parce qu'elles étaient malades, soit parce qu'une maladie ou un décès avait conduit à prendre soin des plus jeunes, en se substituant aux parents. Ces situations ont été déterminantes par la suite pour les relations entre les divers membres de ces réseaux. Par exemple il pourra y avoir un refus à la génération suivante de reproduire le même modèle de relation comme de prendre soin de sa mère, si celle-ci l'a fait avec sa propre mère ou encore d'habiter dans le même édifice qu'elle.

Les cas de substitution à des parents décédés ont des conséquences beaucoup plus lourdes. Dans certains cas, ceux qui ont été obligés de fournir le soin nécessaire

aux plus jeunes ont parfois beaucoup de mal à s'inscrire dans un rapport de confiance animé par l'esprit du don ou à accepter un certain degré d'engagement par rapport au réseau. La tentation de fuir la famille peut être forte : ceux qui ont subi la contrainte de donner choisissent souvent de s'éloigner géographiquement du noyau. Dans d'autres cas, le manque de reconnaissance de ceux qui ont reçu constitue en soi un problème aussi important que celui d'avoir été obligé de donner. Les receveurs dans ce type d'histoire s'en sortent souvent mieux, surtout s'ils sont à un âge où ils doivent recevoir de toute façon, de leurs parents ou de substituts ; ils ne se sentent donc pas tenus, d'une certaine manière, d'exprimer leur reconnaissance.

Dans ce type de situation, il y a aussi des membres du réseau qui, au moment de la crise, peuvent choisir la voie d'évitement, même lorsque leur place dans le réseau devrait les conduire à s'impliquer activement dans l'action. Plusieurs années plus tard, ceux qui n'ont pas donné peuvent être tentés de chercher à développer des solutions de remplacement comme d'aider ceux qui ont des problèmes ponctuels dans la famille élargie.

Dans un cas particulier de substitution aux parents, la prise en charge d'une partie de la fratrie du conjoint a conduit à développer la circulation du don dans le sens horizontal plutôt que vertical. La mère qui a pris soin de sa belle-famille a mis en place avec ses enfants maintenant adultes une relation d'entraide très minimale : elle aide très peu (par exemple refuse de garder ses petits-enfants) et n'accepte pas de recevoir (elle préfère payer les services) en revendiquant une certaine indépendance. Ses enfants ont développé leur propre réseau d'entraide horizontal qui est très actif. Par ailleurs la mère qui ressent quand même une certaine pression, bien que ses enfants n'expriment aucun jugement à cet effet, a remplacé la relation d'entraide par le don excessif de cadeaux à Noël (ça, tous les enfants le notent).

3.2 *La générosité et la domination*

Si le don doit être le plus libre possible, rien ne définit à l'avance jusqu'où il peut aller, quelles en sont ses limites acceptables. Doit-il s'accompagner d'une perte pour le donneur, comme dans le modèle de l'agapè (*agapic love paradigm*) présenté par BELK et COON (1993) ? Le receveur a-t-il le droit de refuser un don qu'il estime ne pas pouvoir rendre ?

Si par ailleurs la générosité se mesure à l'aune de la liberté du don (FINCH et MASON, 1993), les partenaires doivent constamment éviter de créer un rapport de pouvoir qui ferait que l'un dépende de l'autre. Même la contrainte et le devoir seraient jugés préférables à la dépendance (DE SINGLY, 1993). Certains âges sont plus fortement marqués que d'autres par ce phénomène : les jeunes adultes acceptent difficilement d'être encore dépendants de leurs parents, et les personnes âgées privilégient maintenant le modèle de l'intimité à distance qui leur permet de ne pas devenir dépendants de leurs enfants.

Dans la circulation du don, les partenaires doivent déployer des stratégies de façon à susciter la générosité sans exprimer de demande explicite, pour ne pas menacer leur propre indépendance, et ne pas faire sentir d'attente, pour respecter l'indépendance du donneur potentiel (DÉCHAUX, 1990). La position délicate de celui qui demande une aide a déjà été soulignée (FINCH et MASON, 1993 ; CHARBONNEAU, 1991) et les participants à notre enquête ont en général aussi affirmé préférer ne pas demander d'aide, car cela constituerait une menace à l'indépendance du demandeur. Mais l'expression trop appuyée de l'indépendance empêche le don de circuler : la dette mutuelle positive constitue la reconnaissance d'une certaine dépendance à l'égard de l'autre, alors que la revendication de l'autonomie conduit à privilégier la réciprocité immédiate de façon à ne plus rien devoir à personne. Et là, il n'y a plus de don. La circulation du don peut ainsi être perturbée par des dons excessifs qui créent un rapport de pouvoir inacceptable pour le receveur.

On le voit, les donneurs excessifs sont souvent des gens qui cherchent à remplacer de cette manière un autre type de don qu'ils sentent attendu par les autres. Quand le phénomène est bien compris par l'ensemble du groupe, il peut être remarqué sans que cela ait des conséquences négatives sur le lien. À d'autres occasions, le donneur excessif, de cadeaux par exemple, peut être rappelé à l'ordre : en donnant plus que les autres, il les met dans la position de sentir qu'ils ne donnent pas assez. Une situation de rivalité est alors créée, mais quelques remarques de la part de plusieurs personnes du groupe peuvent être suffisantes pour convaincre le donneur excessif de rentrer dans l'ordre, comme nous l'a indiqué une de nos interlocutrices.

La rivalité peut aussi surgir à la suite d'histoires d'héritage, lorsque certains reçoivent leur part, mais non les autres. Le sens de la générosité de la personne qui lègue ainsi de façon sélective est alors altéré. En même temps, la personne qui lègue cherche à souligner le pouvoir qu'elle possède de dicter ses volontés à la famille. Mentionnons que dans les cas relevés dans l'enquête, nos interlocuteurs ont toujours insisté sur la distance qui les séparait de ces personnes qui ont été la source de problèmes dans la famille. Sauf pour les cadeaux-objets symbolisant la relation, on tolère mal l'inégalité dans la transmission de l'argent ou des propriétés. On accepte donc mal que ce don suive des critères comme le besoin, encore moins le mérite, ou un certain rapport de proportionnalité entre ce que le receveur a donné et ce qu'il reçoit en argent ou biens meubles comme héritier. Les problèmes liés à l'héritage qui ont été observés dans notre enquête sont souvent intimement reliés au décès prématuré d'un membre, événement qui vient de multiples façons perturber le cours « attendu » de la transmission.

Un certain type de générosité excessive est aussi mal accepté : celle qui crée une dépendance du receveur à l'égard du donneur lorsque le premier est incapable de rendre alors qu'il se trouve dans une situation où il est normalement « attendu » qu'il le fasse, que ce soit au donneur ou à d'autres.

Dans un des réseaux, des enfants adultes ont prolongé «indûment» leur dépendance à l'égard de leurs parents, il y a de cela vingt ans. Un des enfants a eu à cette époque le réflexe de nier la dette en manifestant, entre autres, une indépendance marquée à l'égard des rituels familiaux, des fréquentations obligées et des offres de garde des grands-parents, mais non à l'égard des ressources financières. Par la suite, le schéma général s'est modifié. Dans ce réseau, les parents avaient continué de fournir des ressources financières dans une stratégie générale de maintien du statut social (en payant les études). À long terme, l'investissement a fini par porter fruit : le contre-don est venu sous la forme d'un très bon emploi et d'un enfant. D'autres se considèrent toujours en dette parce qu'ils n'ont pas fait fructifier le don reçu : leur emploi est précaire et ils n'ont pas donné d'enfant au réseau. Dans certains cas, ils peuvent tenter de rendre en faisant des dons excessifs⁷ de cadeaux aux neveux et nièces ou chercher à rendre le plus de services possible aux autres membres du réseau, ce qui crée parfois des malaises.

Une dépendance excessive peut aussi être ressentie lorsqu'un enfant adulte doit retourner habiter chez ses parents ou dans le même édifice à la suite d'une rupture conjugale. Cette situation a été vécue par certains des participants à l'enquête. Dans un des cas, le fils, qui est retourné habiter dans le logement situé dans le même édifice que celui de sa mère et qui a partiellement la garde de ses enfants, s'est retrouvé dans une situation ambiguë. Son choix pouvait le conduire à établir une forte interdépendance entre lui et sa mère veuve, le voisinage leur permettant de se rendre mutuellement une foule de services. Il a refusé que sa mère s'investisse trop auprès de ses enfants pour garantir son indépendance.

3.3 *L'altruisme et le calcul*

Selon les participants à notre enquête, le plaisir de donner, l'amour, l'affection, la reconnaissance, constituent les motivations principales à donner. Bien qu'ils admettent qu'en le faisant, ils se font souvent plaisir à eux-mêmes, ils refusent généralement de concevoir l'acte du don comme une assurance de recevoir en retour : le don intéressé et le calcul sont niés et très mal jugés. Pour la circulation du don, la spontanéité devient une nécessité alors que la rationalité planifiée est déconsidérée. C'est aussi ce qu'ont relevé certains auteurs (WUTHNOW, 1991 ; FINCH et MASON, 1993). D'autres (BLOCH *et al.*, 1990, LE GALL et MARTIN, 1990 ; KAUFMANN, 1993) rappellent que le passage au calcul est un symptôme de crise : le moment de régler les comptes peut être celui de la rupture de la relation. Ce serait aussi le moment d'une

7. Rappelons que lorsqu'il est mentionné qu'une personne effectue des dons « excessifs » de cadeaux, il s'agit d'une interprétation basée sur les commentaires des autres membres du réseau et non sur notre propre interprétation des faits.

confrontation entre les intérêts du groupe, du couple par exemple, et les intérêts personnels.

Cela dit, même au moment des règlements de comptes, le calcul n'est pas nécessairement possible puisqu'en général, comme l'ont mentionné nos interlocuteurs et comme l'avait déjà souligné PITROU (1993), les gens savent difficilement à quel moment ils sont débiteurs ou créditeurs. À cet égard, les expériences conjugale, filiale ou plus largement familiale sont plutôt distinctes. Il est plus communément admis que les parents donneront sans compter à leurs jeunes enfants alors que les conjoints s'adonnent plus régulièrement à des négociations qui font intervenir la notion de calcul et la confrontation des intérêts personnels. D'ailleurs, dans la famille élargie, la présence de personnes qui sont presque uniquement de grands donneurs ou de grands receveurs est plus tolérée qu'au sein du couple.

Malgré ces nuances, les gens demeurent méfiants à l'égard de comportements calculateurs, comme ils le sont à celui de l'exactitude des comptes ou de l'esprit de marché en général. En ce sens, il n'est pas étonnant que la circulation de l'argent dans les réseaux familiaux soit celle qui suscite le plus d'opinions contradictoires et qu'elle soit à la source de nombreux conflits. Le calcul et la réciprocité immédiate constituent ainsi des menaces à la circulation du don.

L'impression que celui qui donne agit dans le but de recevoir à son tour suscite la réprobation générale. Les personnes que nous avons interrogées admettent difficilement que quelqu'un puisse avoir un tel esprit calculateur au sein de leur famille : le sens du don se transmet entre les générations. Ainsi, les occasions de se faire avoir impliquent plus souvent qu'autrement des gens extérieurs au cercle intime de chacun. Dans un des réseaux, une personne interrogée affirme avoir développé un rapport essentiellement basé sur le calcul avec sa belle-sœur, avec qui elle a déjà eu une mauvaise expérience.

Dans un autre cas, un prêt d'argent à un fils n'a pas été remboursé. Pour éviter la reproduction de cette expérience dans l'avenir, la mère demande toujours à ses enfants de lui donner tout de suite un chèque en échange de l'argent prêté. Mais ce geste est justifié non par une volonté de s'assurer du retour, dans un esprit de réciprocité immédiate, mais pour éviter la reproduction d'un acte qui a été source d'injustice auprès des autres frères et sœurs : l'égalité entre les receveurs est plus importante que celle entre le donneur et le receveur. De plus, comme on le voit, la solution choisie n'empêche quand même pas la mère de continuer de prêter de l'argent à ses enfants ; elle est même une donneuse de cadeaux excessive. Ainsi les membres des réseaux ont parfois recours au principe de réciprocité immédiate, où le calcul sera présent.

Ils peuvent aussi, dans certains cas précis, préférer payer pour des services rendus, même au sein de la famille ; une solution adoptée souvent à la suite de problèmes ne pouvant être résolus autrement. Dans un réseau, payer les enfants lorsqu'ils rendent un service est aussi une façon de leur montrer qu'on en n'est pas dépendant et qu'on préfère ne pas créer à long terme un rapport de don mutuel trop fort. Malgré

tout, dans ce dernier cas, le paiement effectué ne correspond pas au prix du marché : c'est une règle que nous avons observé de façon générale dans les réseaux. Dans tous ces cas, le recours au paiement, à la réciprocité immédiate, paraît une solution choisie à des problèmes d'obligation excessive. Mais, qu'elle soit temporaire ou qu'elle ne concerne qu'un aspect du mouvement circulatoire, elle n'empêchera pas le don de circuler à d'autres moments ou dans d'autres domaines. Dans d'autres cas, le paiement pour services rendus (garde d'enfant par une sœur par exemple) n'est pas non plus considéré comme acceptable : il marque une distance entre les individus.

L'émergence du calcul dans les rapports familiaux est-elle donc nécessairement l'indice d'une situation critique ? Pas toujours, puisqu'elle permet souvent d'assurer que le don continue de circuler par ailleurs. Mais lorsque certaines personnes sont considérées comme ayant un comportement généralement calculateur, les participants à l'enquête s'empresseront de marquer une distance envers elles, de façon à les exclure de leur réseau intime. Le calcul conduit dans ce cas à la rupture de la relation.

*

* *

L'existence d'événements perturbateurs dans l'histoire des réseaux familiaux rappelle que les rapports entre les membres évoluent sur un axe entre le don pur, d'une part, et le calcul ou l'excès, d'autre part. Si le réseau ne peut empêcher, parfois, l'atteinte de ce dernier extrême, il aura cependant le réflexe de développer un ensemble de stratégies pour ramener l'esprit du don.

Cela pourra conduire à la perte de certains membres mais, le plus souvent, il s'agira surtout de confiner le problème et d'en restreindre les conséquences pour éviter qu'elles n'atteignent l'ensemble des relations. Comme c'est le cas en général pour le don, le non-dit joue ici un rôle très important, mais il peut y avoir aussi une certaine reconnaissance explicite de ces comportements, de préférence sous le mode de la plaisanterie (par exemple lorsque les interviewés commentent les comportements excessifs des autres membres du réseau). La réussite de cet exercice est grandement facilitée par le fait que, dans la famille, les relations entre les membres commencent à se tisser dès leur naissance et s'entretiennent sur une longue durée. Celle-ci garantit une connaissance commune du sens accordé aux gestes qui se produisent au cours des ans et permet de mieux situer la place de chacun dans l'ensemble, par la construction des réputations et la création des engagements.

Par ailleurs les situations critiques qui ponctuent l'histoire des réseaux familiaux sont souvent provoquées par des événements extérieurs au groupe, imprévisibles. Il est peu probable qu'une famille n'y soit jamais confrontée. Ces situations exigent du groupe des ajustements qui peuvent parfois être très difficiles. En tout temps, elles viennent défier la capacité de donner du réseau.

Les crises sont à la fois causes et conséquences. Les comportements excessifs et calculateurs émergent souvent à la suite de mauvaises expériences : soit qu'on se soit

fait avoir — plus souvent par des gens moins intimes —, soit qu'on refuse ou qu'on se sente incapable de répondre à la demande d'obligation du réseau, l'excès étant souvent une solution alternative valable.

Si le maintien du lien qui unit les membres du réseau constitue l'objectif à long terme le plus important, le réseau doit pouvoir accepter certains des comportements non conformes à l'esprit du don, mais les restreindre le plus possible. Si, malgré leurs histoires parfois difficiles, les réseaux rencontrés continuent d'exister, de valoriser le lien qui les cimente et de mettre en évidence l'esprit du don qui les anime, c'est qu'ils ont su composer avec les conséquences des crises. Si ce n'est pas le cas, le lien familial risque d'éclater ou de se transformer en une situation pathologique qui nécessitera probablement, à un degré ou à un autre, l'intervention de l'État justicier et garant des intérêts individuels de chacun. Mais ceci nous ramène à une conception de la modernité qui exclut la présence du don. La popularité de la famille auprès d'un grand nombre de personnes étant régulièrement confirmée par des sondages, nous continuons de croire que l'esprit du don qui s'y manifeste peut aussi y être pour quelque chose.

Johanne CHARBONNEAU

INRS-Urbanisation.

BIBLIOGRAPHIE

- B.-DANDURAND, Renée et Françoise-Romaine OUELLETTE, *Entre autonomie et solidarité. Parenté et soutien dans la vie de jeunes familles montréalaises*, Québec, IQRC, 1992.
- BECKER, Gary S., *A Treatise on the Family*, Cambridge, Massachusetts et Londres, Harvard University Press, 1981.
- BELK, Russell W. et Gregory S. COON, « Gift giving as agapic love: An alternative to the exchange paradigm based on dating experience », *Journal of Consumer Research*, 20 : 393-417.
- BLOCH, Françoise, Monique BUISSON et Jean-Claude MERMET, « Activités féminines et obligations familiales », *Dialogue*, 110 : 75-90.
- BLOCH, Françoise, Monique BUISSON et Jean-Claude MERMET, *Dette et filiations, analyse des inter-relations entre activité féminine et vie familiale*, Lyon, CNRS-Université Lumière-Lyon 2, 1989.
- BOUDON, Raymond (dir.), *Traité de sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, 1993.
- CAPLOW, Theodore, « Christmas gifts and kin networks », *American Sociological Review*, 47, 3 : 383-392, 1982.
- CHARBONNEAU, Johanne, *Entre l'État et la famille : le cheminement résidentiel des jeunes femmes après une rupture conjugale. Une analyse comparative entre la France et le Québec*, Sainte-Foy, Université Laval. (Thèse de doctorat, Département de science politique.)

- CHARBONNEAU, Johanne, « Le don et l'entraide dans les réseaux familiaux », *Bulletin de l'Association d'études canadiennes*, 16, 4 : 21-22.
1995
- CHARBONNEAU, Johanne, « Le don et les nouvelles représentations du lien familial », *Cahiers de recherche sociologique*, 21 : 123-142.
1993
- DÉCHAUX, Jean-Hugues, « Des relations de parenté inédites ? », *Esprit*, juillet-août.
1990
- FINCH, Janet et Jennifer MASON, *Negotiating Family Responsibilities*, Londres et New York, Tavistock / Routledge.
1993
- FORTIN, Andrée avec la coll. de Denys DELÂGE, Jean-Didier DUFOUR et Lynda FORTIN, *Histoires de familles et de réseaux. La sociabilité au Québec d'hier à demain*, Montréal, St-Martin.
1987
- GARNER, Tresia I. et Janet WAGNER, « Economic dimensions of household gift-giving », *Journal of Consumer Research*, 18 : 368-379.
1991
- GODBOUT, Jacques T., avec la coll. de Alain CAILLÉ, *L'esprit du don*, Paris et Montréal, La Découverte / Boréal.
1992
- GODBOUT, Jacques T., « L'état d'endettement mutuel. À qui se fier ? Confiance, interaction et théorie des jeux », *La Découverte-MAUSS*, 4, 2 : 205-219.
1994
- GODBOUT, Jacques T., « Les "bonnes raisons" de donner », *Anthropologie et société*, 19, 1-2 : 45-56.
1995
- GODBOUT, Jacques T. et Johanne CHARBONNEAU, « La dette positive dans le lien familial. Ce que donner veut dire », *La Découverte-MAUSS*, 4, 1 : 235-256.
1993
- GODBOUT, Jacques T., Johanne CHARBONNEAU, en collaboration avec Vincent LEMIEUX, *La circulation du don dans la parenté*, Montréal, INRS-Urbanisation. (Rapport de recherche.)
1996
- GOULDNER, Alvin W., « The norm of reciprocity », *American Sociological Review*, 25, 2 : 161-178.
1960
- KAUFMANN, Jean-Claude, *Sociologie du couple*, Paris, Presses universitaires de France. (Que sais-je ?, 2787.)
1993
- LE GALL, Didier et Claude MARTIN, « Aimer sans compter ? Recomposition familiale et types d'échange », *Dialogue*, 109 : 70-81.
1990
- MAUSS, Marcel, « Essai sur le don, forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *Sociologie et anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France, 145-279.
1950c1985
- PIAGET, Jean, *Études sociologiques*, Paris, Droz.
1977
- PITROU, Agnès, *Les solidarités familiales. Vivre sans famille ?*, Paris, Privat.
1993
- RENAULT, Alain, *L'ère de l'individu*, Paris, Gallimard.
1989
- ROSSI, Alice et Peter Henri ROSSI, *Of Human Bonding : Parent-Child Relations Across the Life-Course*, New York, Aldine.
1990
- SIMMEL, Georg, *La philosophie de l'argent*, Paris, Presses universitaires de France.
1987
- DE SINGLY, François, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan.
1993

WOLFE, Alan, *Whose Keeper? Social Science and Moral Obligation*, Berkeley, University of California Press, 1989.

WUTHNOW, Robert, *Acts of Compassion, Caring for Others and Helping Ourselves*, Princeton, New Jersey, Princeton University Press, 1991.